

Le Leem et ses partenaires se réjouissent d'une progression importante de l'expérimentation innovante de **MUTUALISATION DES COMPETENCES DANS LES BIOTECH SANTE** : en région Rhône-Alpes, des étapes fondatrices ont marqué la fin de l'année 2008.

UN PROJET EXPERIMENTAL QUI REpond AUX BESOINS

La région Rhône-Alpes compte 79 sociétés TPE-PME de biotechnologies santé. Le projet a été bien accueilli, la plupart des dirigeants ont estimé la démarche **pertinente, innovante et répondant aux besoins des biotech**. Certains d'entre eux ont renoncé au projet du fait de leurs choix de gestion ou d'organisation.

En novembre, ce sont **14 biotech** qui ont confirmé leur participation à cette expérimentation. Laboratoires de recherche ou fournisseurs de services technologiques spécifiques biotech santé, ces sociétés offrent un panel représentatif de la région Rhône-Alpes.

PREMIERE TABLE RONDE EN RHONE-ALPES

La première Table Ronde Rhône-Alpes a eu lieu le 11 décembre 2008. Elle a été l'occasion de réunir pour la première fois les biotech partante dans la mutualisation des compétences et les acteurs qui s'investissent dans cette innovation. Un véritable esprit de coopération a fédéré cette Table Ronde.

QUATRE POSTES EN VUE

Au cours de cette table ronde, le travail de groupe sur les compétences demandées a fait émerger **4 postes à mutualiser**.

Force est de constater que la mutualisation de ces postes répond à toutes les biotech participantes pour au moins 1 de leurs besoins.

De plus, ces postes permettent de répondre à près de **70% des besoins exprimés**.

PRIORITE AUX EMPLOIS PHARMA

La validation des compétences à mutualiser a mis en valeur des besoins en compétences **majoritairement pharmaceutiques**.

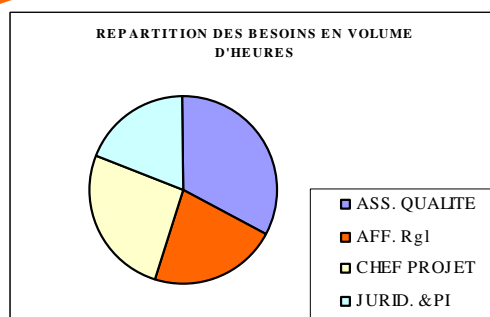
Les biotech se sont organisées pour les fonctions support, cependant pour consolider leur développement certaines compétences stratégiques ont aussi émergé lors de la phase d'identification des besoins en compétences.

Ainsi, les biotech ont exprimé des besoins en DRH, Direction Financière, ou Business Development, en plus de postes relevant de la filière pharmaceutique. Les biotech ont cependant axé les priorités sur des postes plus proches du cœur de métier. Ont ainsi émergé 4 postes de responsables de :

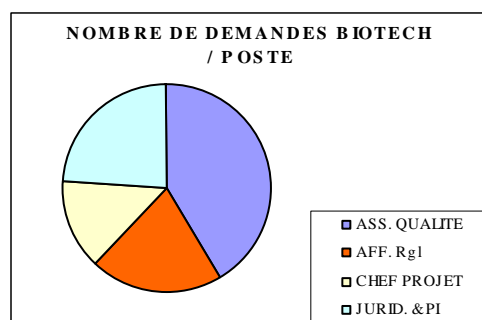
- PROJETS CLINIQUES
- ASSURANCE QUALITE
- AFFAIRES REGLEMENTAIRES
- JURIDIQUE ET PROPRIETE INTELLECTUELLE.

Accompagnés par les conseillers en recrutement d'ALERYS, les biotech ont défini ces postes et la recherche de candidats est en cours.

LA QUALITE ET LE REGLEMENTAIRE



Si les besoins en volume d'heures montrent une légère priorité donnée à l'Assurance Qualité, le nombre de demandes confirme le besoin général de renfort sur les actions concernant les procédures, la conformité, les certifications, l'amélioration continue de la Qualité.



UNE METHODOLOGIE STRUCTUREE POUR LA MISE EN PLACE DE L'ORGANISATION

Le projet vise la création d'une structure juridique propre, conforme au fonctionnement souhaité par les biotech participantes, qui accueille les salariés de la mutualisation.

Parallèlement au processus de recrutement, 2 actions sont menées pour une mise en place fiable et efficace.

LA STRUCTURE D'ACCUEIL DES SALARIÉS

Les délais et les enjeux imposent rigueur et vigilance. Le cabinet EKYLIS, expert comptable, a rencontré les biotech lors de la Table Ronde du 11 décembre.

Le 13 janvier, une première approche a distingué les notions de structures juridiques et d'organisation des contrats entre les biotech, la structure et les salariés, dans le cadre de notre projet.

Si l'entreprise de travail à temps partagé, **ETTP**, propose une organisation des missions et responsabilités adaptée au projet, le type de structure n'a pas été encore choisi. Il pourra être commercial, associatif ou participatif.

LES BONNES PRATIQUES DE MUTUALISATION

Au delà des règles fixées par la législation sur l'ETTP, l'accord des biotech sur certaines règles de coopération est fondamental. La réflexion collective et la liberté de parole ont permis d'avancer notamment sur le risque de conflit d'intérêts entre les biotech.

La charte des bonnes pratiques fixera les lignes de conduite :

- en matière de **sécurité de l'information**: la confidentialité d'une part, la transparence d'autre part,
- en cas de **situation concurrentielle** entre deux biotech de la mutualisation
- en matière de **management** et de fidélisation des salariés
- pour une **organisation** et une gestion fluide de l'évolution des besoins.

LANCEMENT EN ILE-DE-FRANCE

Début 2009, la deuxième région pilote entre dans la phase opérationnelle du projet de mutualisation des compétences dans les biotech santé. 150 biotech sont dans la cible.

La région pilote Rhône-Alpes souhaite à l'Île-de-France une excellente année 2009 !



PROCHAINES ETAPES

Dans les deux mois qui viennent, le projet va prendre corps :

- Pré-sélection de candidats par ALERYS,
- Sélection des candidats par les biotech,
- Validation des Bonnes Pratiques de Mutualisation entre les biotech
- Définition de la structure juridique et montage statutaire, administratif et financier.



NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

TABLE RONDE 3 : le 2 FEVRIER 2009

Les Bonnes Pratiques (ALERYS) :

- Validation des règles sur la sécurité des informations et la concurrence/conflits d'intérêt,
- Réflexion sur les règles en matière de fidélisation et d'organisation générale des relations internes à la mutualisation.

La structure Juridique (EKILYS) :

- Etude comparative des caractéristiques des structures pertinentes : responsabilités, enjeux financiers, gestion administrative.
- Business plans

REUNIONS DE RECRUTEMENT :

Courant février et mars 2009, les candidats sélectionnés par ALERYS rencontreront les biotech pour la sélection finale.

s.tournand@alerys.fr

ALERYS : 04 72 07 43 83



LES PARTENAIRES DU PROJET RHONE ALPES

➤ **PARTENAIRES FINANCEURS** : la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement), la DRTEFP (Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), le Conseil Régional Rhône-Alpes, l'observatoire paritaire des métiers des entreprises du médicament, le Leem (organisation professionnelle des Entreprises du Médicament), OPCA C2P (Organisme Paritaire Collecteur Agréé pour les secteurs Chimie Pétrole et Pharmacie),

➤ **PORTEUR DU PROJET** : l'AFIPRAL (Association des Fabricants de l'industrie Pharmaceutique de la Région Rhône-Alpes),

➤ **ACTEURS ENGAGES** : l'Agence Régionale de l'Innovation (ARDI) Rhône-Alpes, Lyonbiopôle et le Grand Lyon pour LyonBioAdvisor.